CREMIS
CENTRE DE RECHERCHE DE MONTRÉAL
SUR LES INÉGALITÉS SOCIALES, LES DISCRIMINATIONS
ET LES PRATIQUES ALTERNATIVES DE CITOYENNETÉ

Programmation scientifique 2019-2026 du CREMIS

Table des matières

Axes et champs 1
Axe 1 - Expériences et parcours de vie 1
Axe 2 - Politiques publiques, institutions et actions collectives 2
Axe 3 - Savoirs et inégalités sociales 2
Champ : Itinérance 3
Champ : Santé et inégalités sociales 3
Champ : Âges de la vie 4
Champ : Diversité sexuelle et pluralité des genres 5
Champ : Territoires et systèmes alimentaires 5
Champ : État Social 7
Champ : Droit(s) et justice 8
Champ : Capacités, normes sociales et interventions 8
Champ : Savoirs et participation citoyenne 9

Axes et champs

La programmation scientifique du CREMIS décrit les fondements théoriques et conceptuels mobilisés pour approfondir la compréhension des inégalités sociales, et les enjeux sociétaux qu'elles soulèvent.

Elle repose centralement sur le concept de rapports de pouvoir vécus par les personnes en raison de leur appartenance ou assignation à des groupes sur la base de statuts sociaux tels que l'âge, le genre, la race, la capacité et/ou encore la classe sociale. Ces rapports de pouvoir influencent, de manière favorable ou défavorable, l'accès à un ensemble de ressources.

Nous vous invitons à découvrir la programmation scientifique 2019-2026 du CREMIS, ses axes et ses champs en consultant les textes ci-dessous.

Axe 1 - Expériences et parcours de vie

Les champs de recherche rassemblés dans cet axe abordent les inégalités sociales dans leur dynamique. C'est moins la survenue d'une maladie ou des épisodes d'itinérance qui sont à l'étude, que les processus qui se succèdent et se conjuguent pour se traduire, à un moment donné, dans ces termes. Il s'agit plus précisément de donner à voir la diversité et la complexité des parcours, d'en identifier les moments-clés, et de décrypter le rôle des inégalités dans ces

processus en constante évolution : leur cumul, leurs exacerbations mutuelles, voire leur co-construction (dans une perspective intersectionelle) - dans une approche toujours attentive aux structures sociales qui façonnent ces inégalités et qui, elles aussi, évoluent sans cesse. Cette attention à la dynamique des processus et à la fabrication de certains phénomènes se conjugue dans cet axe de recherche à une attention portée aux leviers d'action et aux interventions possibles pour dépasser des catégorisations stigmatisantes et prendre en compte la complexité des parcours.

Champs associés :

- Itinérance
- Santé et inégalités sociales
- Âge de la vie
- Diversité sexuelle et pluralité des genres

Axe 2 - Politiques publiques, institutions et actions collectives

Les champs rassemblés dans cet axe (État social, Droit(s) et justice, Territoires et systèmes alimentaires) permettent d'interroger les politiques publiques ciblant les populations vulnérables, qu'il s'agisse de politiques sociales, de politiques judiciaires ou de politiques alimentaires. Pour cela, certains travaux étudient les institutions qui élaborent ou mettent en œuvre ces politiques publiques. Ces institutions, constituées d'une diversité d'acteurs, de pratiques, de savoirs et d'expériences, peuvent à la fois produire, reconduire ou au contraire réduire les inégalités sociales. D'autres travaux étudient plus directement les actions collectives qui contestent ces inégalités et promeuvent des pratiques alternatives visant à produire l'égalité ou l'équité, et à accroitre le bien-être des personnes. Ces actions collectives sont d'autant plus importantes qu'elles peuvent alors participer à façonner les politiques publiques, comme en témoigne par exemple, au Québec, la riche histoire du mouvement communautaire et des liens complexes et ambivalents qu'il entretient avec l'État.

Champs associés :

- Territoires et systèmes alimentaires
- État Social
- Droit(s) et justice

Axe 3 - Savoirs et inégalités sociales

Ce deuxième axe de la programmation de recherche s'intéresse à la diversité des savoirs, qu'ils soient académiques, professionnels autant qu'issus de l'expérience de vie des personnes. Il interroge en particulier la manière dont les disciplines, les institutions et les pratiques de recherche produisent des savoirs experts, des catégories d'intervention ou encore des normes sociales qui ont des impacts sur la vie des personnes concernées. Les modalités de production des savoirs à propos du monde social sont étroitement liées aux inégalités sociales. Leur analyse implique donc un examen historique des rapports de pouvoir ainsi que des hiérarchies (entre méthodes quantitatives et qualitatives, savoirs fondamentaux et appliqués, connaissances scientifiques et techniques, théorie et pratique, disciplines scientifiques, etc.) qui structurent les modes de

connaissance et d'intervention. Enfin, les travaux de cet axe questionnent également les conditions d'élaboration des savoirs en accordant une attention particulière aux dynamiques de participation et de co-construction des savoirs et des interventions.

Champs associés :

- Capacités, normes sociales et interventions
- Savoirs et participations citoyenne

Champ : Itinérance

Ce champ vise à développer un espace collectif de recherches et de réflexions sur le phénomène de l'itinérance. Le CREMIS, en raison de ses liens avec CIUSSS du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal, constitue un lieu privilégié, tant pour sa localisation géographique que pour son expertise pratique et académique, pour soutenir un travail de réflexion et d'analyse sur le phénomène de l'itinérance au Québec. En replaçant les expériences des personnes au cœur des travaux de recherche, ce champ tente de saisir à la fois la pluralité des visages (famille, femmes, hommes, jeunes, aîné.e.s, autochtones, LGBTQIA2S) et des réalités de l'itinérance (régions, villes, itinérance cachée, itinérance visible), tout en analysant les paradigmes d'intervention (urgence, prévention, globalité, proximité) et les pratiques novatrices (intervention de proximité, stabilité résidentielle avec accompagnement) déployées pour agir sur ce phénomène. Ce champ porte une attention particulière au processus de « fabrication » de l'itinérance afin de repenser les savoirs théoriques et pratiques permettant de cerner la complexité des parcours de vie et de développer des interventions innovantes.

Champ : Santé et inégalités sociales

Dans ce champ, nous nous intéressons aux liens entre inégalités sociales et santé : 1) ce que font les inégalités sociales à la santé des individus, mais aussi 2) la contribution de la santé à la production des inégalités sociales.

1. La santé est un produit du social : la « vie en société » affecte la santé des individus. Or, cet effet sur la santé varie selon les positions que les individus occupent au sein des diverses hiérarchies qui traversent leur société (socio-économique, de genre, raciale, etc.) : les inégalités sociales génèrent des inégalités sociales de santé.
2. Le statut social d'un individu peut être dévalorisé par son état de santé. Certains diagnostics (comme une maladie mentale ou une infection par le VIH) sont en effet stigmatisants : les individus qui en sont porteurs sont disqualifiés et exposés à des discriminations.

Bien-sûr, ces deux perspectives (la causalité sociale de la santé et la sélection sociale par la santé) se rejoignent puisque les états de santé modelés par les inégalités sociales contribuent à leur tour à la reproduction des inégalités sociales. De fait, elles sont généralement toutes deux présentes dans nos projets de recherche.

Champ : Âges de la vie

Ce champ explore la façon dont les inégalités se vivent, se cumulent ou se recomposent tout au long des trajectoires de vie. L'enjeu est pouvoir saisir la façon dont les inégalités s'incarnent dans des parcours contrastés, mais aussi les perceptions dont elles font l'objet -de leur acceptation à l'expérience de l'injustice-, tout comme la façon dont elles vont recomposer en retour le rapport au politique, que ce soit sous formes de retrait, d'engagement ou de révolte.

Dans ce but, nous mobilisons une perspective analytique centrée sur les parcours de vie : théorisée par Elder (Elder, 1994), l'approche interdisciplinaire des parcours de vie permet de saisir le caractère évolutif et cumulatif des inégalités sociales et la façon dont elles peuvent s'articuler entre elles au fil des âges de la vie, que ce soit dans le cadre de rapports de genre, de racialisation ou de classe, entre autres. Cette approche est particulièrement adaptée pour rendre compte de la complexité des trajectoires marquées par certaines problématiques de vulnérabilités sociale : en fonction de chaque type de parcours, nous pouvons ainsi repérer, en remontant depuis l'enfance, les moments charnière, les points de rupture et les « bifurcations », ce qui permet de mieux identifier les leviers d'action possibles.

Nous défendons ainsi une lecture intégrée et multidimensionnelle des inégalités, qui ne prenne pas uniquement en compte la dimension socio-économique des revenus, mais aussi la façon dont elles jouent sur les « conditions d'existence » comme sujet et comme citoyen.

Elle permet de poser un autre regard sur diverses populations dont les conditions et les parcours de vie sont traversés par des rapports sociaux inégalitaires : les hommes, les femmes et les personnes LGBTQ+, les enfants, les jeunes et les personnes âgées, les personnes autochtones, les immigrants, etc. En les resituant dans la dynamique des liens sociaux tout au long des existences, elle invite à envisager ces populations en nous émancipant des catégories figées qui tendent à les réduire à une identité stigmatisée : être « itinérant.e », « toxicomane » ou « délinquant.e », par exemple. Cette approche subjective et dynamique des inégalités vise à contribuer au renouvellement des connaissances pour mieux penser la justice sociale et générationnelle, ainsi que la protection des nouvelles vulnérabilités.

Champ : Diversité sexuelle et pluralité des genres

Ce champ vise à interroger les enjeux associés à la diversité sexuelle et à la pluralité des genres et à explorer les réalités lesbiennes, gaies, bisexuelles, trans et queer (LGBTQ+) au prisme des inégalités sociales et des discriminations. Il se veut également un espace pour réfléchir et mettre en valeur les pratiques alternatives de citoyenneté porteuses pour les communautés LGBTQ+.

Longtemps considérées comme relevant uniquement de la sphère intime, ces dimensions ont été politisées par les mouvements LGBTQ+ et féministes au cours des 50 dernières années. Les parcours trans, la non-binarité (concept pour désigner les personnes dont le genre échappe à la binarité homme / femme) et l'affirmation de soi comme personne non-hétérosexuelle par exemple restent cependant, aujourd'hui encore, des enjeux sociaux majeurs malgré certaines avancées en termes de droits et de reconnaissance sociale. Nous partons du constat que, dans nos sociétés, les trajectoires des individus restent façonnées structurellement par des normes sexistes et hétéronormées, en interaction avec des dynamiques identitaires multiples. Ces normes et ces identités se combinent à d'autres situations d'inégalités. Dès lors, ce champ se veut ouvert à l'analyse des constructions sociales du genre et des sexualités, à la croisée des réflexions et des expériences issues de la pratique et des savoirs universitaires.

Champ : Territoires et systèmes alimentaires

Le champ *Territoires et systèmes alimentaires* du CREMIS est animé par le *Collectif en sécurité alimentaire du Réseau des villes et régions laboratoires du CREMIS*. Le collectif met en dialogue des travaux et pratiques élaborés dans des contextes variés, à la fois dans différentes régions du Québec et en Alsace, Catalogne, Toscane et Wallonie-Bruxelles, avec des méthodologies et des objectifs spécifiques, pour s'inspirer mutuellement, identifier des brèches communes pour l'action et souligner la portée générale des enseignements issus des différentes approches (Berti, *et al.*, 2017, Llobet *et al.*, 2020, Régimbal, 2024).

Nous qualifions les approches d'«alternatives», dans la mesure où elles ne traitent pas les personnes de manière réductrice (par exemple, comme des «bouches à nourrir»), mais dans leur globalité, c'est-à-dire en tenant compte des multiples dimensions de leur vie (Llobet *et al.* 2020, McAll, 2024). Une telle approche globale est pensée en lien avec ce que nous appelons les «*cinq dimensions du bien-être*» : le bien-être «matériel» (avoir des conditions matérielles de vie adéquates), le bien-être «relationnel» (être bien dans ces rapports avec autrui), le bien-être «corporel» (santé physique et mentale), le bien-être «décisionnel» (pouvoir prendre ses propres décisions), et le bien-être «temporel» (être bien dans ses temps de vie prenant la forme de routines et de rituels quotidiens). (McAll *et al.*,2014, Fournier *et al.*, 2014, McAll, 2020). Cette approche globale

est fondée sur la reconnaissance de la valeur égale de chaque être humain, ainsi que sur la réciprocité comme principe des échanges plutôt que la charité, le don ou la dépendance.

Depuis 2015, les membres du collectif ont porté un regard sur l'expérience spécifique de différentes populations touchées par l'insécurité alimentaire : par exemple, l'expérience de mères seules avec enfants à charge (Barcelone, Mulhouse) (Llobet *et al.*, 2020, Villet *et al.* 2020), de travailleurs et travailleuses pauvres (Toscane) (Berti *et al.*, 2018, 2020, 2021), de familles immigrantes (Barcelone, Toscane), (Llobet *et al.*, 2020, Berti *et al.*, 2020), de personnes âgées (Montréal, Mulhouse) (Régimbal 2020, 2022, Villet *et al.*, 2020), de personnes sans domicile (Montréal) (McAll 2019, 2020), et d'étudiant.e.s de niveau post-secondaire (Régimbal *et al.*, (à paraître); Régimbal *et al.*, 2025; Rouillard-Gagnon *et al.*, 2025. Tous ces groupes – eux-mêmes diversifiés à l'interne – ont des caractéristiques et vivent des expériences et des rapports qui les distinguent des autres.

Le foisonnement d'initiatives visant de nouveaux rapports à l'alimentation, initiatives associées à la production locale et bio-intensive sur de petites surfaces, à des circuits courts de distribution, à des pratiques collectives de distribution, de préparation et de consommation des aliments, peut favoriser la socialisation intergénérationnelle, le maintien de la santé physique et mentale, la sécurité alimentaire et, plus largement, le bien-être humain dans le rapport à la nature et aux terres et forêts nourricières. Elles peuvent aussi, dans certains cas, contribuer au renversement des rapports de pouvoir au sein des institutions et dans la société et permettre aux personnes de participer au développement d'un autre rapport au monde social et à la nature. Cet autre rapport est devenu essentiel à une époque où l'hégémonie du modèle alimentaire industriel produit des inégalités dans la production, la distribution et l'accessibilité des aliments, en plus de participer à la destruction des écosystèmes et à l'épuisement des sols.

Les membres du collectif prennent en considération notamment les freins qui nuisent à la consolidation de ces pratiques alternatives ou, à l'inverse, les leviers qui soutiennent les acteurs dans la transformation ou la concrétisation de leurs projets. Sont examinés aussi le potentiel de ces pratiques à réinventer les rapports entre production, transformation, distribution, préparation et consommation, par exemple, à travers les forêts nourricières, la revitalisation rurale et urbaine, la concertation régionale, et les pratiques d'approvisionnement alimentaire développées en lien avec les institutions publiques – écoles, hôpitaux, centres d'hébergement (entre autres) – qui font appel en partie à la production locale effectuée dans le respect des conditions de travail et du bien-être des producteurs et productrices.

Champ : État Social

Ce champ interroge le rôle et les transformations de l'État social sous l'angle des inégalités sociales, des discriminations et des pratiques alternatives de citoyenneté. L'ancrage du centre de recherche au sein du réseau de la santé et des services sociaux met la focale principalement sur le champ sociosanitaire, mais une définition élargie de l'État social sous-tend les travaux et les réflexions menés au CREMIS.

L'État social englobe l'ensemble des interventions étatiques qui visent la protection, le soutien, le bien-être et la justice sociale. Cet État social s'est doté, selon les pays, de compétences réglementaires, économiques et sociales aux larges retombées quotidiennes, dans une variété de champs (éducation, santé, logement, travail, revenu, famille, etc.) Pour autant, convient-il de limiter l'État social à l'action des pouvoirs publics? Les processus contemporains de décentralisation et d'externalisation (au secteur communautaire ou associatif, principalement) des politiques publiques observées au Québec, comme dans d'autres sociétés libérales, déplacent les frontières et redéfinissent les visées de l'État social. L'influence grandissante du secteur privé, des fondations philanthropiques et de la Nouvelle gestion publique modifient en profondeur la conception des politiques publiques. De plus, l'approfondissement des écarts de richesse et la responsabilisation accrue des bénéficiaires révèlent de nouvelles dynamiques inégalitaires. Ce qui se joue et se conteste à la marge des institutions (actions collectives, mouvements sociaux et communautaires, alternatives citoyennes, etc.) de l'État social est également à considérer. D'où l'intérêt d'étudier aussi la production de l'État social à travers les tensions qui s'opèrent entre les différents acteurs.

Loin d'une forme figée et monolithique, l'État social se révèle donc comme un réseau complexe d'interdépendances (entre des entités, groupes et individus), traversé par des rapports de pouvoir (notamment au regard du genre, de la classe sociale, de la race et de l'ethnicité, de l'âge et/ou de l'orientation sexuelle). Le fait qu'il puisse à la fois réduire certaines inégalités sociales, tout en en (re)produisant d'autres met en lumière son caractère ambivalent.

Ce champ vise, en somme, à 1) analyser le rôle et les transformations de l'État social, et en saisir les impacts sur les pratiques et les populations; 2) comprendre les dynamiques inégalitaires qu'il atténue ou reproduit (pauvreté, écarts de santé et mortalité, stigmatisation, etc.); 3) relever les expérimentations au sein du réseau de la santé et des services sociaux, les pratiques alternatives et les formes de solidarité qui entrouvrent des brèches et redéfinissent les frontières de l'État social; 4) développer une perspective comparative.

Champ : Droit(s) et justice

Le champ « Droit(s) et justice » vise à explorer la manière dont les institutions juridiques, qu'elles soient pénales, civiles ou administratives, dans leur fonctionnement ordinaire et dans la manière dont elles sont mobilisées, agissent sur les inégalités sociales, d'une part comme un rouage de leur reproduction, ou de leur réduction, et d'autre part comme une ressource voire une arme, inégalement accessible, pour contester ces inégalités.

Plus généralement, ce champ interroge la place – et l'évolution de la place – occupée par le droit, les droits et les institutions juridiques dans la régulation des sociétés contemporaines, et leur articulation a d'autres dispositifs de régulation sociale qui, à l'intersection des domaines sociaux, médico-sociaux ou sanitaires, visent à administrer, à punir, à éduquer, à soigner, à accompagner, à réhabiliter, à contrôler, à normaliser, etc.

Les travaux menés dans ce champ se répartissent autour de trois principales thématiques :

i. Populations marginalisées et judiciarisation des problèmes sociaux
ii. La place des droits dans les dispositifs de gestion des risques
iii. L'expérience du droit, un révélateur des inégalités sociales

Ces travaux peuvent traiter divers sujets, par exemple : accès au droit et pratiques d'autoreprésentation devant les tribunaux, justice des mineurs et pratiques de suivi des Centres jeunesse, traitement judiciaire de personnes atteintes de troubles mentaux ou de déficience intellectuelle, rapport au droit des personnes bénéficiaires de l'aide sociale, etc.

Champ : Capacités, normes sociales et interventions

Le terme de «capacité», qui provient du champ des études sur le handicap (*Disability Studies*) met l'accent sur le contexte et les conséquences sociales d'une limitation physique, psychique, cognitive, en soulignant la dimension « d'être capable » des individus, de leur pouvoir d'action, leur agentivité. Au-delà d'objets spécifiques, l'idée de capacité mobilise des normes sociales telles que l'autonomie et la responsabilité individuelle. Ces injonctions normatives traversent toutes les formes d'intervention et constituent autant de repères valorisés pour l'individu contemporain.

En mettant de l'avant des méthodologies variées qui recoupent la recherche-action, l'évaluation participative, l'ethnographie, et qui favorisent la réflexivité des acteurs et des pratiques, ce champ s'intéresse plus particulièrement à l'articulation entre les

normes sociales et l'intervention autour de personnes considérées vulnérables, inaptes, déficientes, atypiques, dérangeantes ou dangereuses.

Champ : Savoirs et participation citoyenne

Par qui et par quels mécanismes les savoirs sont-ils mobilisés, produits, reconnus, validés ou encore mis de côté et discrédités? Quels sont les rapports sociaux égalitaires et inégalitaires en jeu dans ces les processus de reconnaissance, production et mobilisation des différents savoirs? Comment produire de nouvelles écologies des savoirs qui favorisent la réduction des inégalités sociales?

Les recherches menées au CREMIS s'appuient sur le principe selon lequel les personnes et groupes – universitaires, populations concernées, intervenant-es et gestionnaires – possèdent et produisent des savoirs, et que ces savoirs doivent être pensés et interagir de manière complémentaire dans un souci de justice épistémique et sociale. L'expérimentation de processus participatifs de recherche par les membres du CREMIS et d'interventions élaborées grâce à la collaboration de personnes à la croisée de différents univers (pratique, université, communauté) doit, à notre sens, s'accompagner d'une analyse réflexive de ces pratiques sous l'angle des rapports sociaux inégalitaires qu'elles produisent ou réduisent.

Ce champ accorde ainsi une attention particulière aux espaces dans lesquels interagissent différents savoirs et groupes sociaux et aux modalités de leur participation. En particulier, les travaux visent à analyser et réduire les difficultés rencontrées par les membres des groupes marginalisés pour participer de manière efficace à la production des savoirs, et à rendre intelligible ce qu'il est dans leur intérêt de connaître et de faire connaître.

Parmi les autres intérêts de recherche de ce champ figurent : le développement de méthodologies et d'une éthique des recherches participatives dans une perspective de justice épistémique; l'analyse de la validité, rigueur et pertinence des méthodes participatives et en croisement des savoirs en lien avec la réduction des inégalités épistémiques et sociales. Les étapes des démarches de recherche, qu'elles soient de nature participative ou non, impliquent en effet un ensemble de choix qui peuvent favoriser et maintenir autant que réduire des inégalités entre les savoirs et les personnes qui les détiennent.

Les réflexions de personnes associées à ce champ sont, en particulier, nourries par les travaux développés au CREMIS notamment dans le cadre de l'équipe *Pratiques de participation citoyenne dans la recherche et l'action sur les inégalités sociales* (FRQ-SC, 2010-2015) et de l'équipe ÉPISTÉMÈ sur les recherches participatives et les inégalités épistémiques (Godrie *et al.*, 2020).